N°: 2025_01_31_12

Envoyé en préfecture le 10/02/2025

Reçu en préfecture le 10/02/2025

Publié le

ID: 005-210500617-20250131-2025_01_31_12-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GAP

Le trente et un janvier deux mille vingt-cing à 18h15,

Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	24/01/2025
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	07/02/2025

OBJET:

Subventions à divers associations et organismes N°2/2025 - Domaine des pays en voie de développement

Étaient présents :

M. Roger DIDIER, Mme Maryvonne GRENIER, M. Olivier PAUCHON, M. Jérôme MAZET, Mme Paskale ROUGON, M. Jean-Louis BROCHIER, Mme Catherine ASSO, Mme Solène FOREST, M. Olivier BUTEUX, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB, M. Jean-Pierre MARTIN, Mme Martine BOUCHARDY, M. Vincent MEDILI, Mme Françoise DUSSERRE, M. Claude BOUTRON, Mme Ginette MOSTACHI, M. Pierre PHILIP, Mme Chantal RAPIN, M. Joël REYNIER, Mme Françoise BERNERD, Mme Mélissa FOULQUE, Mme Chiara GENTY, M. Alexandre MOUGIN, Mme Evelyne COLONNA, M. Fabien VALERO, M. Alain BLANC, Mme Christiane BAR, Mme Isabelle DAVID, M. Eric GARCIN, Mme Pimprenelle BUTZBACH, Mme Marie-José ALLEMAND, M. Elie CORDIER, Mme Esther GONON Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es):

Mme Rolande LESBROS procuration à Mme Chantal RAPIN, M. Cédryc AUGUSTE procuration à Mme Solène FOREST, M. Richard GAZIGUIAN procuration à M. Alain BLANC, M. Gil SILVESTRI procuration à Mme Françoise BERNERD, Mme Nina CAL procuration à Mme Maryvonne GRENIER, M. Bruno PATRON procuration à M. Jean-Pierre MARTIN, M. Eric MONTOYA procuration à M. Pierre PHILIP, Mme Charlotte KUENTZ procuration à Mme Esther GONON, M. Nicolas GEIGER procuration à Mme Pimprenelle BUTZBACH

Absent(s):

M. Christophe PIERREL

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Evelyne COLONNA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Une association nous a demandé une aide financière afin de mener à bien des projets intéressants dans le domaine des pays en voie de développement, pour les Gapençaises et Gapençais.

Le dossier ainsi que l'objet de leur demande sont consultables au sein de la Direction des Finances.

Décision:

Cette demande a été examinée par les différentes commissions compétentes ainsi que par la Commission des Finances et du Budget réunie le 23 janvier 2025.

Sur leur avis favorable, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à verser la subvention ci-jointe.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR: 41

- SANS PARTICIPATION: 1

M. Olivier PAUCHON

Le Maire

Roger DIDIER

Le Secrétaire de Séance

Evelyne COLONNA

Transmis en Préfecture le : 1 (1) FEV 2025

Affiché ou publié le :

SUBVENTIONS N°2/2025

C.M. du 31/01/2025

AIDE AUX PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT	Activité de l'association	Objet de la demande	Montant de la demande	Subvention accordée	Total des subventions accordées 2025	Total des subventions accordées 2024
ARASFEC	Aide humanitaire et échanges culturels en faveur des pays d'Europe Centrale et Orientale	Aide aux frais de convoi humanitaire pour la population ukrainienne	3 800,00	3 500,00	3 500,000	1 800,00

TOTAL

3 500,00